

Prochainement à Freneuse

- ✂ Samedi 1^{er} avril, dans la salle Bouchor, soirée dansante avec diner couscous organisée par le Comité des fêtes
- ✂ Lundi 3 avril à 20 h, dans la salle de la mairie, prochaine réunion du conseil municipal.
- ✂ Jeudi 6 avril à 18 h, dans la salle Bouchor, assemblée générale du CODEF avec constitution d'un nouveau bureau. Les personnes non encore adhérentes peuvent participer, **il y aura possibilité d'adhérer à l'association avant et pendant cette réunion.**
Venez nombreux rejoindre l'association !

Retour en images sur les derniers événements



Personnel communal

Karim vient renforcer l'équipe de Dimitri pour une année. Il rejoint Philippe et Hervé.



Le mot de l'équipe « Embellissement & Cadre de Vie »

En décembre, la mare a été creusée et la structure du ponton posée. Ce mois-ci, le plancher et la rambarde de protection ont été installés sur le ponton et la haie a été plantée. Laissons maintenant au temps faire son œuvre en remplissant la mare d'eau de pluie et en aidant la haie à prendre racine puis à se développer.

Les principaux événements du mois écoulé

16/03 - Réunion d'informations publique relative au projet d'extension de la Fosse Marmitaine

Une salle « vent debout » contre ce nouveau projet d'extension de la décharge de déchets dangereux ! 150 personnes ont assisté à la réunion dont une centaine de freneusiens. L'historique de la Fosse Marmitaine ayant été retracé, les contours du nouveau projet tel que connu à ce jour ont été précisés. Il y a unanimité pour rejeter cette nouvelle extension tant au niveau des nombreux élus présents (président de la Métropole, députée, sénateur, maires, conseillers départementaux et régionaux) qu'au niveau des habitants. Le CODEF va sortir de son sommeil pour retourner au front. Une position unanime : « **Tous unis pour combattre ce projet !** ».

Ce repas est toujours un grand moment de convivialité qu'aucun ne raterait. C'est un rendez-vous qui permet de se retrouver autour d'une bonne table, de se rencontrer alors que les uns et les autres habitent parfois aux quatre coins du village sans avoir forcément l'occasion de se croiser, le tout dans une ambiance chaleureuse, bref, tout est réuni pour passer un bon après-midi.

En fin de repas, Mme Nicolle et Mr Chabance, doyenne et doyen des présents à la manifestation ont été honorés et chaleureusement applaudis.

Inscriptions scolaires et périscolaires 2023/2024 (date limite : 2 mai 2023)

Si vous désirez inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée de septembre 2023, vous devez aller sur le site de la mairie (www.freneuse76.fr) pour télécharger la liasse d'inscription scolaire et périscolaire.

Les dossiers devront être remplis et renvoyés avec les justificatifs réclamés de préférence par mail à l'adresse de la mairie (mairie.freneuse@wanadoo.fr) ou par voie postale à l'adresse : Mairie de Freneuse - Place de la mairie - rue de Pont de l'Arche - 76410 Freneuse) impérativement avant le 2 mai 2023 dernier délai.

Dossier rempli muni de la copie de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'une photo d'identité de l'enfant, du certificat de radiation et du livret d'évaluation de l'école précédente pour les nouveaux arrivants.

Un rendez-vous avec la Directrice de l'école, vous sera donné pour l'inscription définitive (cette année, la scolarisation en petite section de maternelle concerne les enfants nés en 2020).

Communiqué de l'ASCF

L'ASCF vous propose la création :

- d'une section Scrabble. Les personnes intéressées peuvent s'informer ou s'inscrire par SMS au 07 69 96 24 22 ou par mail d.jclaudeascf76410@gmail.com afin que nous puissions vous contacter.
- d'une section karting qui aura pour objectif la programmation des challenges. Les personnes intéressées peuvent s'informer ou s'inscrire par SMS au 07 83 22 93 37.

Informations diverses

☞ En 2022, quelle position pour Freneuse dans le classement des villes et villages où il fait bon vivre ?

Dans cette analyse nationale annuelle réalisée par « l'association des villes et villages où il fait bon vivre » et basée sur 187 critères (sécurité, santé, commerces, transports, éducation, sport, loisirs, solidarité, attractivité immobilière...), Freneuse reste en bonne position : Le village est 718^{ème} sur les 11175 communes françaises de 500 à 2000 habitants.

Il est 82^{ème} sur les 708 communes de Seine Maritime et 20^{ème} sur les 273 communes seinomarines de 500 à 2000 habitants (progresse d'une place par rapport à 2021).

☞ Objets perdus

Joëlle Lacaille a perdu une bague qui avait pour elle une grande valeur sentimentale (bague en or avec deux petits cœurs et une pierre noire). Elle pense l'avoir perdue sur le trajet entre l'espace salle Bouchor/école maternelle et le parking devant l'école.

Si quelqu'un retrouve cette bague, merci de le signaler à la mairie de Freneuse.

Etat civil

Décès Le Maire et la municipalité partagent le deuil de la famille de Lucien Desforges décédé le 9 mars.

Naissances : Meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à Lana Da Silva née le 19 février,
Anna Garaut née le 28 février,
Abel Vannier-Thierry né le 12 mars.

Agenda administratif

✍ Les membres du CCAS, Francine Messin et Lucien Beljambe tiendront leur prochaine permanence le mardi 4 avril 2023 de 14 h à 15h (Prendre rendez-vous à la mairie).